

Association des Anciens Elèves du Lycée Faidherbe de Lille

Reconnue d'utilité publique par décret du 15 février 1889

Michel Doucement - Président

38 rue du Maréchal Foch - 59133 Phalempin

Email: michel.doucement@gmail.com

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 18 novembre 2017

Participent à l'assemblée générale : Mesdames DELTOMBE, MOUTON, PLAQUET, Messieurs DOUCEMENT (Michel), DUMONT, PAURICHE, RAMON, WATTELIN (proviseur).

Absents excusés et ayant donné pouvoir: Mmes FONTAINE, GOUBET (Isabelle), LEPEZ, Messieurs CAMPO, CATTEAU, COGET, COINTAULT, DONNAY, DOUCEMENT (Jean-Christophe), DOUCEMENT (Sylvain), GERVOIS, GOUBET (Olivier), LASNON, LEPEZ, PATTEYN, PASSEREL, VANNIER, VERHAEGHE (Pierre), WEMEAU, soit 19 pouvoirs reçus.

Le Président remercie chaleureusement les membres de l'association qui ont fait l'effort de venir assister à l'assemblée générale ainsi que ceux qui ont renvoyé leurs pouvoirs.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE présenté par le président.

1) Développement de l'association:

Les effectifs de l'association stagnent et, bien sûr, ce n'est pas nouveau. Contrairement aux autres années, le président n'a reçu aucune demande de renseignement concernant l'association. Les quelques demandes, par courrier électronique, concernent des anciens élèves qui recherchent un contact avec un ancien professeur qui des renseignements sur la liste des élèves d'une classe etc. Son assistance a été à chaque fois très limitée puisqu'il y a peu de choses utiles dans nos archives et encore moins dans celles du lycée qui ne sont guère exploitables ni probablement complètes. Un point positif néanmoins : cela permet, de temps en temps, de récupérer une photo.

Ainsi que le président le dit régulièrement, tout le monde trouve que nous sommes utiles et que nous faisons bien les choses, en particulier le soutien financier aux élèves confrontés à des difficultés pécuniaires, mais, cela ne va guère plus loin!!!

Cette année, nous déplorons le décès de Mr. Michel Jacob le 29 octobre 2016, mais nous n'en avons été averti qu'en février de cette année. Bien entendu, le président a présenté ses condoléances ainsi que celles de l'association. Il n'a reçu aucun courrier concernant l'hommage qui devait être organisé à la fin de l'année dernière en l'honneur d'Alain Decaux. L'événement a-t-il eu lieu ?

Conclusion: Les effectifs stagnent vraiment et même diminuent.

La question posée les années précédentes : « que faire pour enrayer la baisse des effectifs ? » reste d'actualité. Le président rappelle une phrase qu'il a déjà redite plusieurs fois : la société actuelle répugne à cette forme d'engagement!! Il propose que nous poursuivions nos efforts, mais, bien sûr, il est ouvert à toute idée nouvelle, même proposée en cours d'année.

2) Actions de l'association en direction des élèves:

- La collecte de dons à notre fonds de solidarité lancée en décembre 2016 auprès des parents a rapporté 1250€. Avec les dons des membres de l'association nous avons pu apporter une aide à une élève d'ECS pour le paiement des frais d'internat; la famille était en très grande difficulté financière. Nous avons également aidé une élève de BCPST, la même que l'an dernier, pour des déplacements et

hébergements liés à des épreuves des concours, écrits et oraux. Preuve que notre action est efficace : elle a été admissible à l'ENS Lyon et à l'INA et a été finalement reçue à l'INA Paris, ce dont elle nous a remercié.

Début juin, dans un courrier de remerciement aux parents donateurs, le président a dressé un bilan de l'opération.

On peut remarquer que cette année encore il n'y a pas eu de demandes d'aide au paiement des frais d'inscription aux concours.

Nous reviendrons sur le sujet des aides aux élèves lors du rapport financier pour préciser le montant que nous entendons y consacrer.

Le président demande, ce jour, à Mr le Proviseur, le lancement d'une nouvelle collecte de dons. La demande est acceptée. Comme l'an dernier, la demande aux parents des classes prépas sera jointe au bulletin du 1^{er} semestre en décembre.

- Comme chaque année depuis 2007, nous avons récompensé un élève par classe prépa de deuxième année (prix Louis Chatry) ainsi que l'élève le plus sportif. Chaque prix est d'un montant de 110 € et le montant total est de 1540 €. Les prix ont été remis lors d'une cérémonie organisée par le Staff Faidherbe. Cette année, le Gala s'est expatrié. Il a eu lieu le 18 mai dans une salle située en Belgique. Comme d'habitude, l'organisation était impeccable.

3) Relations entre l'association et le lycée:

Elles sont toujours excellentes et fréquentes.

- Le président participe à chaque fois qu'il le peut aux réunions du CA. Il s'informe, de temps en temps, sur les différentes manifestations ayant lieu au lycée : conférences, pièces de théâtre, concerts... Les informations concernant ces événements sont en principe disponibles sur le site Web du lycée:

www.faidherbe.org

- Le président passe souvent au lycée et rencontre régulièrement Messieurs les proviseur et proviseurs-adjoints ainsi que ses anciens collègues professeurs.

4) Vie de l'association:

- Comme d'habitude, le président a reçu et a répondu à divers courriers écrits et électroniques de membres et non-membres de l'association. Il a déjà évoqué la nature des demandes qu'ils contiennent.

- Le président n'a pas pu participer cette année à la « journée portes ouvertes » du lycée pour raison d'absence. En fait, depuis plusieurs années, il est absent au moment où elle a lieu

- Le président vous a tenu(e)s informé(e)s de la vie du lycée et de celle de l'association par le billet de rentrée. Il n'y a pas eu de billet de printemps car il y avait si peu de choses à dire que cela aurait entraîné des frais de courrier inutiles.

Le président demande un VOTE sur ce rapport moral et d'activité.

Le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER ET COTISATION 2017 présenté par la trésorière.

La trésorière procède à la distribution du document intitulé **tableau des comptes**.

Pour l'exercice 2017, les recettes se sont élevées à 810€, réparties en

Cotisations de 23 membres (sur 82 inscrits au 31/10/17)	720,00€
Cotisations en retard 2016	90,00€

Comme chaque année, ces cotisations servent à financer les prix Louis Chatry remis aux élèves les plus méritants des classes préparatoires et à l'étudiant le plus sportif.

14 élèves ont donc été récompensés cette année.

Il est à noter que nous avons dû, également, honorer un prix Chatry de 2010 pour une élève de BCPST 2B, étudiante en 2009-2010, qui a déposé son chèque en décembre 2016 !!!!

La caisse d'entraide, créée en 1995 afin d'aider les étudiants en difficultés, est financée par les dons des parents d'élèves et des membres de notre association.

Cette année, nous avons reçu un total de dons de	2020,00€
répartis comme suit :	
Dons des parents d'élèves	1250,00€
Dons des membres de l'association	770,00€

Nous avons eu à aider cette année 2 élèves en grandes difficultés financières pour un montant total de 1620,59€ **qui représente des participations à des frais d'internat, ainsi que de déplacements et d'hébergements pour des écrits et oraux de concours.**

Conclusion :

A nouveau, nos comptes présentent un déficit comptable qui s'est aggravé par rapport à l'an dernier et s'élève à 947,56€.

L'an dernier, la déclaration fiscale faisait apparaître un déficit réel de 330,29€, déficit qui s'est creusé depuis 2015 et l'on peut supposer qu'il va encore s'accroître cette année.

La valeur des réserves financières de l'association s'est maintenue.

La trésorière propose de maintenir la valeur de chaque prix Chatry et sportif à 110,00€ et d'envisager un budget prévisionnel de 2000,00€ pour l'aide aux élèves, révisable si un cas particulier justifié se présente dans l'année **et ce, compte tenu de nos réserves financières.**

Pour mémoire, nous avons envisagé un budget d'aide et de prix de 3540,00€ pour l'exercice 2016 et la dépense effective s'est élevée à 3240,59€.

La trésorière propose également de maintenir la cotisation de membre à 30€ pour les mêmes raisons.

Avec l'accord unanime des participants, la trésorière demande un VOTE GLOBAL sur le rapport financier et sur ses propositions de budget prévisionnel et de montant de cotisation.

L'ensemble est adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été posée par courrier ni verbalement, ce qui n'empêche nullement de pallier à cette absence.

- CHOIX D'UNE DATE POUR L'ASSEMBLEE GENERALE.

Le président propose de maintenir le choix fait depuis plusieurs années : " L'AG se tient le samedi qui suit le 11 novembre ce qui maintient la proximité temporelle avec le 11 novembre et minimise les problèmes d'organisation pour le lycée (journée ordinaire). Bien sûr, lorsque le 11 novembre tombe un vendredi, le samedi qui le suit faisant probablement partie d'un pont, l'AG est reculée d'une semaine ". Le président demande un VOTE. **L'AG 2018 aura donc lieu, sauf événement imprévu, samedi 17 novembre 2018.**

Le président rappelle que 2018 est l'année de renouvellement du bureau de l'association et qu'il serait bon que, dès à présent, TOUS les membres se posent la question d'une éventuelle candidature.

En l'absence d'autres questions, le président clôt l'assemblée générale à 11h55.

Michel Doucement